

Communiqué de mise en œuvre d'un contrat de liquidité

A partir du 17 juillet 2006 et jusqu'au 31 décembre 2006, puis renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de 12 mois, la FINANCIERE ACCES INDUSTRIE, actionnaire de la Société ACCES INDUSTRIE, a confié à Oddo Corporate Finance la mise en œuvre d'un contrat de liquidité sur l'action ACCES INDUSTRIE (EUROLIST compartiment C, code ISIN FR0004167112 – ACI) conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 22 mars 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 60 000 euros,
- 50 000 Titres.